

ÉTATS-UNIS

Renforcement des règles prudentielles, supervision accrue des institutions financières, refonte des agences de supervision, solide coopération internationale : ce sont les recommandations émises hier par le Groupe des trente afin d'établir un cadre pour la stabilité financière.

# Régulation financière : Paul Volcker avance des pistes pour éviter une nouvelle crise

DE NOTRE BUREAU DE NEW YORK.

Les banquiers font toujours des bêtises. Il faut qu'ils restent petits. Comme ça une faillite n'aura pas de conséquence systémique ! », ironisait hier Paul Volcker, récemment nommé président du Economic Recovery Advisory Board par Barack Obama.

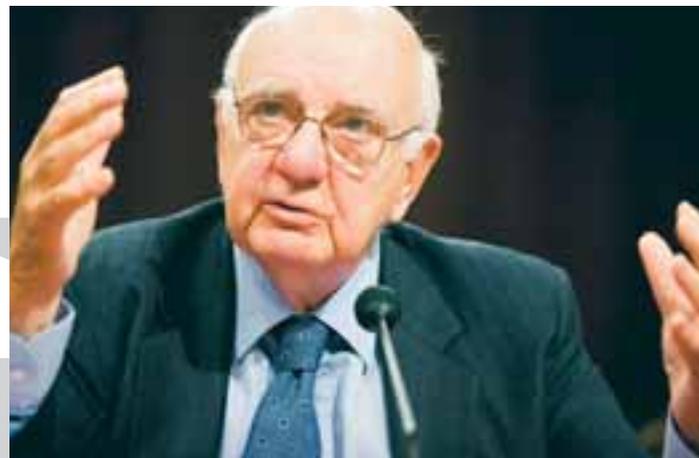
L'ancien président de la Réserve Fédérale a donné lors d'une conférence de presse quelques indications sur les grandes lignes de cet immense chantier que sera la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation des services financiers. Il a présenté un rapport du Groupe des trente, un « think tank » international dont il est membre qui réunit économistes, an-

ciens patrons de banques centrales ou du Trésor. « Comment pouvons-nous restaurer des marchés financiers qui soient forts, compétitifs et innovants pour soutenir la croissance économique globale sans risquer une rupture des marchés tellement sévère qu'elle mette en danger les économies mondiales ? », s'est interrogé Paul Volcker.

## Un rôle prudentiel

Sur le fond, le rapport, composé de 4 recommandations et de 18 propositions, demande davantage de supervision des institutions qui présentent un risque systémique (y compris les assureurs) et prévoit également un surcroît de régulation sur certains acteurs du marché tels que les fonds

spéculatifs mais aussi les « mutual funds » tant en terme de capital, de liquidités que de gestion des risques. La première recommandation, par exemple, suggère que les banques les plus importantes et les plus complexes arrêtent d'investir pour leur propre compte. « Nous faisons la distinction entre les institutions qui offrent des services et qui doivent être fortement régulées avec les opérateurs de marchés comme les fonds spéculatifs qui doivent être soumis à un certain niveau de surveillance », a précisé Paul Volcker. Afin d'éviter les excès et une trop forte concentration du secteur, le montant des dépôts devrait être limité à des niveaux appropriés pour chaque pays, propose le rapport. Les banques centrales doivent jouer un rôle prudentiel et de supervision plus important tandis que les institutions qui ne sont pas des holding bancaires doivent dépendre d'un régulateur approprié. Les agences hypothécaires fédérales, comme Fannie Mae et Freddie



Paul Volcker, président du Economic Recovery Advisory Board.

Mac, ne devraient pas avoir de statut privé. Pour Jacob Frenkel, vice-président d'AIG et président du Groupe des trente, il faut « restaurer la stabilité et rebâtir la confiance du système (...). Cela veut dire davantage de réglementation prudentielle et de

supervision. Nous devons aussi améliorer la gestion des risques, la transparence, renforcer l'infrastructure de marché et assurer davantage de cohérence internationale et de coordination entre les régulateurs et les superviseurs ».

Les pratiques des agences de notation, les pratiques de compensation des produits dérivés, l'harmonisation des règles comptables internationales, la définition de la valeur au juste prix (« fair value ») et le besoin de davantage de coopération internationales sont également largement évoqués.

Paul Volcker a tenu à préciser que le « Cadre pour la stabilité financière » du Groupe des trente n'était pas un projet de loi pour la nouvelle administration mais une contribution au débat. Préparé de longue date, il n'est pas une réaction à la crise en cours, ne cherche pas à la résoudre, pas plus qu'il ne cherche à définir qui doivent être les régulateurs. Enfin, le rapport ne s'attaque pas à un problème essentiel qui est « de quelle façon sortir d'un monde où l'intervention publique est très forte pour revenir vers un marché libre et concurrentiel ? C'est un grand défi », observe Paul Volcker.

VIRGINIE ROBERT